

La plus grande portion de la terre ferme repose sur les couches rocheuses du bouclier Canadien, qui ont fourni de si grandes richesses dans d'autres parties du Canada. Cependant, sauf le long des limites de l'ouest, on a fait relativement peu de recherches géologiques dans la région du Bouclier. A ce propos, notons que le Service de recherches géologiques du Canada a entrepris, en 1952, la réalisation d'un vaste programme qui comprend la cartographie d'une région d'environ 100,000 milles carrés du Bouclier sur une distance d'environ 100 milles depuis l'anse Chesterfield vers le sud-ouest jusqu'au lac Selwyn, sur la frontière septentrionale des territoires du Nord-Ouest. Ce faisant, on désire fournir un estimé préliminaire des ressources minérales de la région.

Conclusion.—A l'heure actuelle (juin 1952), le rythme de l'activité minière par tout le Canada continue à s'accroître et certaines industries procèdent à de nouvelles exploitations ici et là,—un groupe de cinq sociétés pétrolières a obtenu de la Couronne l'autorisation d'explorer 50,000 acres de sables bitumineux dans le nord-ouest de l'Alberta et commencera bientôt à y affectuer un sondage à carottes. La troisième découverte de puits pétrolifères en Saskatchewan en 1952 s'est effectuée dans la région Hoosier, à environ six milles à l'est de la frontière de l'Alberta; on s'est hâté d'effectuer des jalonnages dans une région à 20 milles au sud de Sudbury; le bocardage du minerai de plomb-zinc commencera prochainement sur un terrain du nord de l'Ontario; une nouvelle mine d'or commence à produire dans l'ouest du Québec. D'une semaine à l'autre, des événements intéressants se produisent et bien que les prix de certains métaux ne soient pas aussi élevés qu'ils l'étaient en 1951, on ne prévoit pas de baisse générale.

Une grande partie de l'activité actuelle de l'industrie découle des placements considérables effectués pour l'aménagement d'usines, de chemins de fer, de centrales électriques et autres programmes de construction, dont l'usine de Kitimat et l'exploitation du minerai de fer dans la région Québec-Labrador sont deux exemples marquants. De telles dépenses sont la caractéristique de l'expansion rapide de l'industrie et bien qu'il puisse se produire une diminution considérable des placements comparativement aux niveaux actuels, lors du parachèvement des programmes en cours, il semble bien qu'on continuera à placer des capitaux dans l'exploitation minière à un rythme élevé pour quelque temps encore. En plus d'avoir exercé une influence bienfaisante sur l'économie du pays, les réalisations de ces dernières années ont démontré que le Canada possédait plus de richesses en minéraux qu'on ne l'avait jamais pensé.

Section 2.—Aide du gouvernement à l'industrie minière*

Sous-section 1.—Aide du gouvernement fédéral

Ministère des Mines et des Relevés techniques.—Le ministère fédéral des Mines et des Relevés techniques, créé le 20 janvier 1950 à la suite d'une réorganisation ministérielle à Ottawa, continue d'assurer, mais à un degré plus intense, les services rendus à l'industrie minière par l'ancien ministère des Mines et Ressources. Le ministère accomplit son œuvre surtout par l'entremise de la Commission géologique du Canada, de la Division des mines, de la Division des levés et de la cartographie ainsi que des Observatoires fédéraux et de la Division de la géographie.

* Révisé sous la direction de M. Marc Boyer, sous-ministre, par la Division de rédaction et d'information, ministère des Mines et Relevés techniques, Ottawa.